



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

19<sup>e</sup> séance du mardi 7 mai 2024

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M. Nicola Di Giulio : « *Violences et déprédations en marge des matchs de football à Lausanne, l'UDC n'en veut plus* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

*et adopte*

la résolution de l'interpellateur, disant :

*« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité en lien avec le service des sports, élabore une stratégie globale visant à réduire la violence autour des terrains de football à Lausanne, que ce soit dans les catégories juniors, amateurs ou professionnelles »*

et la résolution de M. Olivier Thorens, disant :

*« Le conseil communal souhaite que la municipalité, lors des matchs de football, oblige que le déplacement des supporters adverses se fasse en car ou bus jusqu'au stade. »*

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi sept mai deux mille vingt-quatre.

Le président :



Le secrétaire :